RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

crsa Bretagne
Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 18/11/2021

INSTALLATION DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CRSA) DE BRETAGNE : Roland Ollivier élu nouveau Président

Dans chaque région, la CRSA est un lieu privilégié de concertation, d'expression, et de débat sur les priorités en matière de politique de santé et d'autonomie. La nouvelle mandature de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Bretagne a été installée ce mardi 16 novembre 2021, à Rennes. Dans ce cadre, Roland Ollivier, Inspecteur général honoraire des affaires sociales, a été élu Président. Il succède à Monsieur Bernard Gaillard.

La dynamique de la démocratie en santé a été réaffirmée par la désignation immédiate des quatre commissions spécialisées qui composent la CRSA et de leurs présidents : la commission spécialisée organisation des soins (CSOS) présidée par Mme Anne le Gagne (vice-président M. Loïc Kerdiles), la commission spécialisée droits des usagers (CSDU) présidée par M. Pascal Royer, la commission spécialisée prévention (CSP) présidée par Mme Sophie Frain (vice-président M. Thierry Prestel) et la commission spécialisée médico-sociale (CSMS) présidée par M. Lionel Bruneau (vice-présidente Mme Nathalie Duigou).

Le nouveau président de la CRSA a exprimé la volonté, s'appuyant sur l'expérience de la précédente mandature, de conforter le système de santé en Bretagne qui s'est adapté à une crise sanitaire qui s'inscrit dans la durée. Cette crise, qui a soulevé différentes questions d'ordre éthique au plan de la santé et de l'accompagnement des usagers, a représenté aussi un temps fort d'innovations et de travail en commun entre professionnels.
La CRSA proposera, en particulier dans le cadre du prochain Projet Régional de Santé, de valoriser les expériences partagées sur le terrain sous l'angle de la participation des usagers et de la population aux décisions qui les concernent et sous celui de la reconnaissance de tous les professionnels de la santé.
Les nouveaux élus ont pu exprimer le souhait de travailler de façon coordonnée avec les conseils territoriaux de santé pour faire vivre la démocratie en santé en Bretagne et pour enrichir les décisions de l'Agence Régionale de santé de ses avis et recommandations.

Félicitant le nouveau président, le directeur général de l'Agence régionale de Santé, Stéphane Mulliez, a salué le travail des membres de la mandature précédente sous la présidence de Bernard Gaillard et a souligné le renforcement des liens durant la crise sanitaire avec la perspective d'une contribution d'envergure de la CRSA dans le cadre du Prochain Projet Régional de Santé.

Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cédex

M. Roland Ollivier, Président de la CRSA Bretagne

Roland Ollivier a été directeur d'hôpital et a rejoint l'Inspection générale des affaires sociales en seconde partie de carrière comme inspecteur général. Il a également dirigé l'Institut du management de l'EHESP au sein duquel il a développé des formations sur la démocratie en santé.
Dans ses activités bénévoles, il a présidé un réseau de cancérologie et est actuellement président de la Fondation Bon Sauveur à Bégard.

Il est membre du bureau et du conseil d'administration de l'URIOPSS Bretagne. Il est également membre de la commission interrégionale de médiation des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Qu'est-ce que la CRSA Bretagne ?

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Bretagne est un organisme consultatif créé par la loi HPST du 21 juillet 2009. En Bretagne, elle a été mise en place le 7 juillet 2010. Son second renouvellement s'est tenu le mardi 16 novembre 2021, les mandats des membres étant arrivés à termes.
Elle est actuellement composée de 104 membres titulaires, élus pour 5 ans.

La CRSA Bretagne constitue un lieu d'expression des acteurs en santé et une voie privilégiée pour recueillir les aspirations et les besoins en matière de santé, favoriser l'appropriation collective des enjeux de santé par les acteurs et participer ainsi à l'élaboration et la mise en place du Projet Régional de Santé.

Elle mène ses travaux au sein de quatre commissions spécialisées, qui sont force de propositions sur les politiques conduites, et peut constituer des groupes de travail permanents. Elle organise également des débats publics sur les questions de santé de son choix et établit, chaque année, un rapport sur son activité.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à la CRSA Bretagne sur
La Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) | Agence régionale de santé Bretagne (sante.fr)